

COMMUNIQUÉ

pour diffusion immédiate

Bang Marketing conserve son nom !

Montréal, le 29 août 2005 - Suite à un jugement de la Cour du Québec tout récemment rendu par l'honorable Jean-Claude Paquin, Bang Marketing, agence de communication-marketing montréalaise oeuvrant à travers le Québec depuis 7 ans, retrouvera l'exclusivité de sa dénomination sociale.

Depuis trois ans, M. Jean-Pierre Charland, président de l'agence de publicité Bang Communications, véhiculait une dénomination sociale et une image corporative presque identique à celle de Bang Marketing créant ainsi une confusion palpable dans le marché. Suite au jugement, Bang Communications devra cesser l'utilisation de la dénomination « Bang » afin de se démarquer de Bang Marketing.

La décision du juge satisfait pleinement les propriétaires de Bang Marketing. « Lorsqu'on connaît l'histoire toute récente de la firme Gosselin Communication de Beauport qui a été confondue à l'agence Gosselin Communications stratégiques impliquée dans le scandale des commandites, on ne peut que se réjouir de retrouver le contrôle absolu sur notre image! » de dire la présidente de Bang Marketing, Stéphanie Kennan.

À propos de Bang Marketing : fondée en 1998, Bang Marketing est une firme spécialisée en développement d'image de marque et en communication-marketing dans les secteurs corporatifs et B2B. Elle compte parmi ses clients Agropur, AXA, le Bureau de la traduction du Canada, Desjardins Capital de risque, Hydro-Québec, KSH, le Réseau immobilier La Capitale, Tecsub et plus d'une trentaine d'autres entreprises et associations reconnues. Son équipe est composée de neuf employés permanents et de plusieurs collaborateurs externes.

- 30 -

Pour information : Stéphanie Kennan, présidente
Bang Marketing
514 849-2264, poste 227

